

Roch, que quelques vestiges sans intérêt — des soubassements de piliers, par exemple — dispersés dans les jardins, et la terrasse, qui domine les bâtiments de la caserne de passage.

On voit aussi, au pied de cette terrasse, les restes d'un vieux mur qui fut élevé, à la fin du siècle dernier, par le possesseur de la propriété voisine (1), M. de Clavières, à la place de la haie vive qui existait alors et qui ne protégeait pas suffisamment son jardin contre les déprédations des mendiants.

VIII

La fontaine de *Siolan* ou Choulans. — Pendant de longues années, ses eaux sont affectées au service des pestiférés de l'hôpital Saint-Laurent. — Camille de Neufville, abbé d'Ainay, et le Consulat; concession d'une partie des eaux de la fontaine pour l'arrosage des jardins de l'abbaye. — L'emplacement actuel de la fontaine.

Au souvenir de la chapelle de Saint-Roch se rattache étroitement celui de la fontaine de Choulans, qui coulait jadis non loin du sanctuaire.

Le territoire de Choulans (2) semble avoir tiré son nom

(1) Cette propriété — sur le terrain de laquelle a été bâtie la caserne de passage — après avoir appartenu, au siècle dernier, à M. Borel et à M. de Clavières (désigné sous le nom de « Clavier » dans l'acte de vente du 27 messidor an IV), passa dans les mains de M. Bon, puis dans celles de son neveu, M. Banès. Elle appartient aujourd'hui à M^{me} veuve Banès.

(2) « Le territoire de Choulans, situé hors la porte Saint-George, sur la colline de Saint-Just et de Saint-Irénée, est remarquable par la fertilité de son sol dans la partie inférieure, presque entièrement cultivée en jardins et qui produit les premiers hortolages qui se consomment à Lyon. Il forme une espèce de vallon qui commence entre la hauteur où